

Journal du Lot

JOURNAL RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 22 Avril

BULLETIN

La guerre en Orient. — Le voyage Présidentiel.

La Turquie a déclaré la guerre à la Grèce.

Le Sultan n'a pas voulu être plus longtemps la dupe de la ruse de ses adversaires.

Ces derniers, en effet, — d'après les renseignements donnés par les témoins oculaires, nombreux en Thessalie — ont massé des bandes d'irréguliers sur la frontière; ces bandes de volontaires sont entrés, à plusieurs reprises, sur le territoire Turc et ont tenté d'enlever quelques positions à Edhem-Pacha.

La Grèce aura donc beaucoup de mal, à faire croire que l'agresseur est le voisin. Cela ne signifie pas, cependant, que, du côté de la Turquie, toutes les volontés aient travaillé au maintien de la paix !..

Quoi qu'il en soit, l'intervention des puissances a été sans effet, et le fameux concert européen a été impuissant à éteindre l'incendie qui s'allumait en Orient. Réussira-t-il mieux dans ses efforts pour restreindre l'extension des hostilités. Il faut l'espérer, mais il serait téméraire d'émettre une affirmation absolue.

Quant aux conséquences de la lutte, notre confrère, le *Petit Parisien*, nous paraît les apprécier admirablement de la manière suivante :

Si, comme la différence des effectifs en présence le fait prévoir, les Grecs sont vaincus, le rôle des chancelleries sera d'abord de montrer à Constantinople l'impossibilité pour l'Europe de permettre l'abus de la victoire.

Peut-être, quand le sang aura coulé, se

rendra-t-on mieux compte, de part et d'autre, de la réalité de la situation.

La force morale, que l'Empire ottoman peut trouver sur un champ de bataille, ne saurait supprimer les affreux souvenirs des massacres, et le Sultan aura d'autant plus le devoir de faire des réformes, qu'elles ne lui seront pas imposées par la fortune de la guerre.

Quoi qu'il arrive maintenant, puisque l'Europe n'a pas réussi à supprimer le sanglant conflit, elle a, vis-à-vis d'elle-même, le devoir impérieux de faire sentir le poids de sa volonté pour en atténuer les conséquences et pour sauvegarder ainsi la paix de notre continent.

Il est difficile d'être fixé d'une façon précise sur les événements d'Orient, tant sont contradictoires les dépêches qui parviennent de Constantinople et d'Athènes.

Il paraît indiscutable cependant que l'armée ottomane a l'avantage. Les troupes du sultan seraient sur le point d'occuper Larissa. La prise de cette ville serait un succès signalé pour l'armée ottomane.

Les puissances ne paraissent pas disposées à intervenir pour le moment. Mais l'occupation internationale de la Crète, malgré l'ouverture des hostilités, peut-elle se concilier avec une stricte neutralité ?..

Bien que les réceptions faites au Président de la République, au cours de ses voyages dans les diverses régions de la France, soient toujours sympathiques et chaleureuses, il convient, cependant, de signaler d'une manière particulière l'accueil enthousiaste qui lui est fait dans la Vendée, cette région où les idées républicaines ont eu tant de mal à pénétrer.

Il y a là un indice certain de l'attachement des populations de cette province aux idées démocratiques, ce qui est une consta-

tation rassurante pour les luttes futures.

Le côté piquant de ces réceptions enthousiastes est la participation, aux réjouissances organisées et aux réceptions, des représentants réactionnaires de la région et en particulier de M. Baudry-d'Asson.

Ces représentants comprenant fort bien l'inanité de leurs espérances, éprouvent le besoin, dans l'intérêt de leur élection future, de mettre une sourdine à leurs idées personnelles afin de se ménager les bonnes grâces des électeurs.

Ces derniers ne sont pas, heureusement, aussi naïfs qu'on le croit souvent et le moment venu, ils sauront bien reconnaître de quel côté se trouvent les véritables défenseurs de leurs intérêts.

VOYAGE PRÉSIDENTIEL

1^{re} journée

Le Président de la République a quitté Paris lundi soir pour accomplir son voyage dans la région vendéenne.

Au moment du départ, M. Félix Faure a invité à prendre place dans le wagon-salon, MM. Méline et Barthou qui partaient avec lui ainsi que le général Tournier et M. Le Gall.

Le train est arrivé mardi matin à 10 heures à la Roche-sur-Yon.

A la descente du train, à la Roche-sur-Yon, le président de la République a été reçu par M. Rambaud et tous les représentants de la Vendée.

Le conseil municipal républicain affirme rapidement au Président de la République les sentiments d'union et de concorde qui l'animent; des bouquets sont offerts par des jeunes filles habillées aux couleurs nationales; puis le Président de la République remet, dans la cour de la gare, un certain nombre de médailles à de vieux employés et ouvriers des chemins de fer de l'Etat. Il remet également, avec le ban traditionnel,

Marguerite est regrettable. Le marquis de Castelllos attend dans l'anxiété une réponse qui peut être sa joie ou son désespoir, et ce n'est pas le désespoir que je voudrais lui apporter.

— Il ne dépend pas de moi qu'il en soit autrement, mon père, mais la sympathie, l'amour, si vous aimez mieux, ne se commande pas. Or ma sœur ne me paraît nullement devoir ce décider à accueillir la proposition qui lui est faite par votre intermédiaire.

— Puisqu'il en est ainsi — et j'ai la douleur de vous révéler ceci qui est la conséquence désastreuse de cette fin de non recevoir, — le document auquel votre honneur est pour ainsi dire attaché, va disparaître. Ce soir il aura été réduit en cendres.

Le baron eut, rapide comme l'éclair, un moment de vertige. S'il n'eût comprimé le mouvement d'indignation et de révolte qui lui montait au cœur, son bras vigoureux fût allé s'abattre sur le visage du Jésuite.

Ce dernier avait compris cet état de surexcitation à peine contenue. Il changea de langage.

De la menace il passa à la prière.

A l'entendre, le marquis de Castelllos était doué des qualités les plus rares. Généreux, brave, esprit des plus distingués, il avait été l'objet des recherches des premières familles de la noblesse toulousaine. Déjà il avait refusé des avances qui auraient tenté tout autre, dans l'espoir d'être agréé de Marguerite. Qu'allait-il devenir maintenant, s'il était repoussé ? Il ne lui restait plus que la ressource suprême :

la croix de la Légion d'honneur au capitaine Laurent Athalin, du 93^e de ligne, et huit médailles militaires.

Le cortège se forme enfin et gagne la préfecture, au milieu de chaudes acclamations. Les honneurs militaires sont rendus sur le parcours.

Les réceptions ont eu lieu ensuite à la préfecture.

2^e journée

Le Président a quitté La Roche-sur-Yon mercredi matin à 7 h. et après de courts arrêts dans quelques gares du parcours, il est arrivé à Nantes à 10 h. du matin.

La aussi, l'accueil a été chaleureux. Les réceptions officielles ont eu lieu à 11 heures à la Préfecture.

Après les réceptions, M. Félix Faure a offert un déjeuner intime à la Préfecture.

INFORMATIONS

Voyage ministériel

Les ministres du commerce, de la justice et des finances sont partis lundi de Marseille pour Sfax.

— Les ministres sont arrivés mercredi à Sfax. La réception a été enthousiaste. Ils présideront les fêtes d'inauguration du Port.

Convocation d'électeurs

Les électeurs de la 2^e circonscription de St-Gaudens (Haute-Garonne), sont convoqués pour le 16 mai, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Abeille nommé sénateur.

Les mineurs du Gard

Dans leurs réunions quotidiennes, les mineurs de la Grand'Combe, persistent à voter la grève à une grande majorité.

On ne prévoit pas encore quand pourra prendre fin cette pénible situation, si triste et si désastreuse pour les familles des ouvriers.

Le suicide. Il était déterminé à en finir avec une existence dont il ne pouvait supporter les longs déboires. Et c'est pourquoi, lui, ministre de paix, intervenait, joignait ses prières à celles de Carolus. En vérité, la jeune fille que le marquis aimait d'un amour si profond, pouvait-elle ne pas être touchée de son supplice. Le bonheur était là, frappant à sa porte, ne lui ouvrirait-elle pas ? Et ce n'était pas seulement son avenir à elle qui devenait enviable, c'était celui de son frère, que la destinée accablait, celui de la prisonnière, celui de l'enfant qui, paisiblement endormi dans son berceau, ne se doutait pas que l'enfer était autour de lui.

— Monsieur le baron, poursuivit le Jésuite, usez de votre légitime influence auprès de mademoiselle Marguerite. Il y va de la vie d'un gentilhomme et du bonheur de tous. N'est-ce pas que ces paroles ne sont pas votre dernier mot ? Que Carolus peut espérer encore

Le baron fit un signe de tête négatif, et se redressant de toute sa taille, les bras croisés, il répondit au Jésuite :

— Allez répéter à M. de Castelllos ce que je vous ai dit hier et ce que j'ajoute aujourd'hui. Monsieur de Castelllos a, n'est-il pas vrai, entre les mains, les preuves de l'innocence de Madame de Guirandol ?

— Vous l'avez dit, Monsieur le baron.
— Et si sa demande est rejetée, il est décidé à détruire ce document si précieux pour nous ?
— Mon Dieu ! murmura le Jésuite, c'est encore exact.

(A suivre).

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 19

LE

DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

JEAN ET MARGUERITE

Tandis que ces pensées lancinantes portaient la fièvre dans son cerveau, la lassitude amena une somnolence lourde.

Jean ferma les yeux.

Des rêves incohérents se succédèrent.

Il était dans un bois et traversait un sentier perdu, quand un homme masqué se précipita vers lui, armé d'un poignard. Une lutte s'engageait. L'assassin était terrassé, son masque arraché, et Jean stupéfait, voyait dans son agresseur le jeune marquis de Castelllos. Puis le paysage se modifiait à vue d'œil, se transformait, des maisons se dressaient partout, un édifice religieux les dominait. O surprise, Jean reconnaissait la cathédrale de Toulouse. Un riche convoi était formé qui allait pénétrer dans la grande basilique. Il était en tête, lui Jean, ayant Marguerite au bras. Derrière lui venait Fleur-d'Avril, joyeuse et belle comme une fée, et après une longue théorie de dames

et de gentilhommes aux costumes éblouissants de couleurs variées et de pierreries fines. Enfin, ce tableau merveilleux s'effaçait non moins rapidement que le premier. On était à Cahors. Les rues s'emplissaient d'une foule populaire chantant un air et des couplets qu'il ne saisissait pas. Des coiffures rouges d'une forme nouvelle apparaissaient çà et là jetant une note étrange sur le front des gens qui la composaient. Bientôt un groupe énorme de citoyens se mettait en mouvement et se présentait devant l'hôtel des Guirandol en poussant des cris de mort. Quelqu'un apparaissait à une fenêtre et la foule, domptée, devenait sympathique. Jean s'éveilla en sursaut. La vision avait disparu.

LA RÉPONSE

Le lendemain, à l'heure précise, le visiteur de la veille était dans le cabinet du baron de Guirandol. Jean avait résolu d'être calme et résigné. Après avoir offert un siège au Jésuite, il entama lui-même la conversation.

— J'ai le regret, mon père, de vous annoncer que votre démarche n'a pas abouti. Mademoiselle Marguerite s'oppose à l'ouverture des négociations relatives au mariage qui lui est proposé. Je crois, par suite, qu'il est inutile d'insister sur ce point. Libre à M. de Castelllos d'agir de son côté suivant les inspirations de sa conscience.

— Je vais me conformer à votre désir, monsieur le baron, et prendre congé de vous. Cependant je ne saurais me retirer sans vous témoigner combien le refus de mademoiselle

Le Panama

M. Planteau, ancien député de la Haute Vienne, a été arrêté définitivement.

Quand à M. Naquet, toujours à Londres, il aurait, paraît-il, donné de ses nouvelles à un de ses amis.

Dans une lettre, il déclare que, contrairement à l'intention qu'il avait manifestée à plusieurs reprises de venir se mettre à la disposition de la Justice aussitôt sa santé rétablie, il préfère garder sa liberté.

Il donne pour raison qu'il ne se sent pas la force de supporter les impertinences d'un juge d'instruction et les rigueurs de l'emprisonnement préventif.

Il ajoute qu'il se rendra prochainement au Venezuela, où il a des intérêts qui, ainsi que sa santé, réclament ses soins.

Le Chancelier d'Allemagne à Paris

Le prince de Hohenlohe, chancelier de l'empire d'Allemagne se trouvant à Paris, a eu une entrevue avec M. Hanotaux, Ministre des Affaires étrangères, au commencement de la semaine.

Au cabinet du Ministre des Affaires étrangères, on n'attachait à cette visite qu'un simple caractère de courtoisie, mais il est possible que la conversation assez longue tenue entre M. Hanotaux et le prince de Hohenlohe ait roulé en partie sur les affaires de Crète et sur l'attitude réservée qu'observe l'Allemagne vis-à-vis du concert des puissances.

Exécution Capitale

Mardi matin a eu lieu à Lons-le-Saulnier, l'exécution de Pierre-Elysée Vaillat, âgé de 33 ans, qui, le 26 décembre dernier, avait assassiné pour les voler le sieur Duparchy et la sœur de celui-ci, habitant tous les deux la commune de Pratz, près Saint-Claude.

Dès onze heures du soir, le service d'ordre était assuré par la gendarmerie et par un bataillon d'infanterie, mais en raison du mauvais temps, la foule était moins nombreuse qu'on eût pu le supposer.

Le réveil du condamné a eu lieu à 4 heures et demie, Vaillat, nullement ému, a fait preuve de courage. Pendant la toilette, il a pris plusieurs verres de cognac et a fumé deux cigarettes. Il a refusé l'assistance de l'aumônier. En marchant vers la guillotine, il a regardé la foule d'un air de défi. L'aumônier lui a dit à deux reprises : « Allons, Vaillat, ayez un mot de repentir ! »

— Non ! a répondu sèchement le condamné, et il s'est détourné du crucifix que lui présentait le prêtre.

Arrivé au pied de l'échafaud, Vaillat a crié d'une voix forte : « Vive l'anarchie ! Mort à la société bourgeoise ! » Les aides l'ont saisi et poussé sur la bascule, le couperet s'est abattu, justice était faite.

La foule, tristement impressionnée par l'attitude cynique de Vaillat, s'est retirée sans un cri, sans manifestation d'aucune sorte, pendant qu'un fourgon emmenait au cimetière le cadavre du supplicié.

Jolie petite lettre, bien militaire et bien française, adressée par le général Gallieni à l'un de ses plus modestes subordonnés, le caporal Delplanque :

« Mon cher caporal,

» M. le capitaine Dubois, de mon état-major, me rend compte que, pendant une expédition de nuit exécutée le 13 février courant pour surprendre des indigènes faisant le commerce d'armes avec les rebelles, vous vous êtes lancé au péril de votre vie sur un individu que vous avez réussi à terrasser après une lutte corps à corps.

» Je vous adresse mes félicitations pour le courage et l'énergie que vous avez montrés en cette circonstance.

« GALLIÉNI »

Voilà un caporal qui a dû se sentir joliment payé de ses peines ! Une lettre de son général, à lui, bien à lui, directement adressée : le Roi, ce jour-là, n'a pas dû être son cousin.

Nos compatriotes et leurs ouvrages

Petits portraits et notes d'art (1)

Par M. GUSTAVE LARROUMET, de l'Institut

Le nouveau Directeur du Journal du Lot a fait l'éloge de son sympathique prédécesseur en termes assez choisis pour qu'il ne me soit pas permis, à mon grand regret, de le recommencer ici. Mais il m'a semblé que le meilleur adieu que

(1) *Petits portraits et notes d'art*, par M. Gustave Larroumet, membre de l'Institut. — Hachette et C^e, éditeurs. 1 vol. 3 fr. 50.

puisse adresser à M. Layton l'un de ceux dont il avait bien voulu, de longue date déjà, accueillir la collaboration pour la partie littéraire de son journal, serait de lui dédier ces lignes consacrées à l'éminent directeur des Beaux-Arts dont l'ancien propriétaire du Journal du Lot s'honore à juste titre d'être l'un des compatriotes les plus affectionnés. Et j'ai pensé aussi que le meilleur salut de bienvenue à adresser à M. Coueslant, consistait à écrire pour l'un des premiers numéros publiés sous sa direction, ces quelques notes sur le dernier ouvrage de M. Gustave Larroumet, et à placer ainsi dès les premiers jours, sous l'égide du nom si autorisé de notre éminent compatriote, les efforts que nous ferons tous ici pour affirmer la vie de notre littérature locale.

* *

Je n'aurai pas la prétention de présenter une analyse des divers articles contenus dans les *Petits portraits*. Chacun d'eux est un véritable pastel, une délicate miniature, où sont enfermés en quelques pages pleines de charmes, et magistralement retracés, les traits essentiels de chaque sujet. Dans l'un, nous retrouvons la souriante érudition et l'élégante et bienveillante critique du professeur de littérature qui réunit à la Sorbonne les plus brillants auditeurs ; dans l'autre, la note précise et juste donnée par le critique d'art dont la compétence, formée aux sources les plus pures, est au-dessus de toute discussion. Et toujours ce charme qui est la caractéristique du style et de la parole de M. Larroumet, ce parfum exquis du XVIII^e siècle inséparable de l'auteur de *Marivaux et ses œuvres*, comme si pour mieux traiter ce sujet il eut réellement revécu dans le milieu que sa thèse a si parfaitement reconstitué. Aussi, par la diversité des sujets, tant que par l'unité du talent, le nouveau livre de M. Gustave Larroumet nous permet-il d'apprécier une fois de plus le Professeur, l'ancien Directeur des Beaux-Arts et le Conférencier, avec toutes les qualités inhérentes à ses diverses aptitudes.

Il faudrait donc en reprendre tous les articles, si l'on se laissait guider par leur valeur et le plaisir que procurerait leur analyse. Mais la tâche, agréable pour celui qui écrit ces notes, donnerait au lecteur une satisfaction trop au-dessous de celle qu'il trouvera dans la lecture des *Portraits eux-mêmes*. Il est préférable, à mon avis, de s'attacher ici à un sujet qui ne peut que nous être particulièrement cher, à nous, cahorciens et quercinois. Je veux parler de l'article sur : *Un évêque français, Mgr Grimardias*. Tout le monde à Cahors et dans le Lot connaît la belle et libérale figure de notre ancien prélat ; c'est merveille de la voir revivre sous la plume de M. Larroumet. Mais, combien sont ravissantes aussi les rapides esquisses qu'il nous donne de notre pays.

Voici Cahors : « Au bord de sa rivière lente, » entre ses collines fauves, dans sa ceinture de » vieux remparts que dominent les tours d'un » pont militaire unique au monde, le pont Valen- » tré, on dirait une de ces villes de Toscane que » baigne l'Arno, d'autant plus que le ciel, le » soleil et la couleur sont les mêmes. »

Transportons-nous maintenant plus avant dans le cœur du Quercy : « Au milieu du caucase de » Gramat, sur un plateau désert où la terre » rougeâtre et pierreuse est découpée en damier » par des murs bas qui enserment de pauvres » pâturages, s'ouvre tout à coup, comme creusée » dans le sol par la pioche d'un géant, une vallée » étroite et profonde. Le fond, arrosé par le mai- » gre Alzou, noircit sous une verdure courte ; les » bords à pic se hérissent de chênes ; la roche » lisse des parois ressemble à une immense toile » violette. Ça et là les fleurs jaunes du genêt et » les coquelicots hérissent les blés grêles. L'im- » pression est puissante et sinistre. C'est la val- » lée de Rocamadour. »

Il y a là mieux et plus que le talent du peintre et de l'écrivain ; il y a l'émotion ressentie en parlant du pays natal ; M. Larroumet aime passionnément son pays, son Quercy, et la plupart de ses compatriotes ont pu en apprécier les bienfaites conséquences ; mais il aime aussi sa grande patrie, la France, il a fait en 1870 plus que son devoir, alors que la vie s'entr'ouvrait à peine pour lui ; aussi ne peut-il s'empêcher de répondre à une jeunesse qui se révolte contre l'idée sainte de patrie. Dans un article sur M. Georges Hugo, *Un début*, écoutez-le, et dites s'il n'y a pas une éloquente réponse à certaines paroles dont l'écho résonne péniblement à nos oreilles.

« La cause qui demande au soldat et au marin » une part de sa vie, c'est la nécessité qui s'im- » pose aux hommes... d'être prêts à la guerre » pour se défendre, eux, leur terre, leurs souve- » nirs, leurs intérêts et leur honneur, contre les » autres nations. »

Et voici que la même note consolante s'élève plus forte encore, ferme et vibrante comme un clairon, dans les dernières pages : *Patria non immemor*, pages vécues entre toutes, où se retrouve l'âme du jeune et courageux combattant de 1870. Aussi, à ces lignes consacrées à un de nos compatriotes dont la renommée n'est plus à faire depuis longtemps, ne voudrions-nous donner

d'autre conclusion que le passage suivant emprunté à son livre même, et qui montrera bien clairement à notre chère jeunesse quercinoise, que l'Université est la première à enseigner le culte de la Patrie, si l'on écoute du moins la voix de ses professeurs qui sont les plus autorisés et les plus justement appréciés :

« Ce n'est pas la peine de s'émouvoir lorsque » quelques esprits trop distingués investissent ou » raillent la guerre et l'uniforme... Ils sont une » infime minorité et c'est un grand bonheur. Au » temps où nous vivons et dans l'Europe où nous » sommes, avec les jalousies et les haines qui » nous entourent, la vitalité de la France se » mesurera longtemps encore à l'intensité de son » esprit militaire. »

Voilà de bonnes et belles paroles qui, nous en sommes sûrs, séduiront autrement le cœur et la raison des jeunes descendants de Luctérius, que la négation de tous les sentiments qui font les nations fortes et les âmes généreuses.

JOSEPH BLANC.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Mon confrère du *Télégramme*, me souhaite la bienvenue dans le numéro de ce jour.

Je le remercie bien sincèrement.

A. C.

CORRESPONDANTS & DEPOSITAIRES

Le « JOURNAL DU LOT » voulant donner à sa chronique locale et départementale une importance toute particulière, désire avoir dans chaque commune du département un correspondant et un dépositaire.

Il sera fait à nos correspondants le service gratuit du journal, leurs frais leur seront en outre remboursés.

De bonnes remises seront consenties, d'autre part, à nos dépositaires.

S'adresser au Directeur du « JOURNAL DU LOT » à Cahors.

* *

Nous avons reçu, déjà, de nombreuses lettres, en réponse à la demande qui précède et qui avait paru dans notre dernier numéro.

Nous acceptons avec reconnaissance les offres de collaboration qui nous sont faites pour la chronique locale et nous adressons nos sincères remerciements aux signataires des lettres reçues. Tous recevront, prochainement, une lettre particulière les fixant sur le concours que nous attendons d'eux.

Cet empressement à répondre à notre appel, nous est un précieux encouragement pour persévérer dans la ligne de conduite que nous avons exposée, ici même, samedi dernier.

Appel des dispensés

Les hommes de la disponibilité de l'armée active, visés par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1893 sur le recrutement de l'armée, c'est-à-dire, les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement ou qui poursuivent leurs études en vue d'obtenir un diplôme, ceux qui exercent des industries d'art, ainsi que les élèves ecclésiastiques, et qui appartiennent à la classe 1893, doivent être convoqués en 1897, par ordre d'appel individuel, pour accomplir une période d'instruction de quatre semaines.

Le ministre de la guerre fait connaître, à la date du 15 avril, que l'époque des convocations de ces dispensés sera fixée par les généraux commandant les corps d'armée en s'inspirant de la note ministérielle du 2 décembre 1896, qui prescrit de tenir compte des nécessités primordiales de l'instruction et des exigences du service et en s'efforçant de concilier, aussi complètement que possible, ces exigences militaires avec l'intérêt des populations.

Les étudiants en médecine et en pharmacie ainsi que les élèves ecclésiastiques, rentrant dans la catégorie des dispensés de l'article 23, devront être répartis et instruits conformément aux dispositions de la lettre collective du 17 février 1893.

Nos députés

Dans la séance de la Chambre du 5 avril dernier, M. Lachize, député de l'arrondis-

sement de Gourdon, a déposé un projet de loi tendant à faire ouvrir au ministère de l'agriculture un crédit de 200,000 fr. pour venir en aide aux victimes des inondations de la Dordogne dans l'arrondissement de Gourdon.

Cette proposition a été renvoyée à la commission du budget.

Un 3^e guichet

Sous ce titre, notre confrère de la *Petite Gironde*, publie les lignes suivantes qui visent l'article qui a paru samedi, dans le *Journal du Lot* :

Un de nos confrères de la presse locale, se faisant l'écho des plaintes du public, réclame l'ouverture d'un 3^e guichet au bureau de poste de notre ville.

Il n'est pas douteux qu'à de certaines heures, notamment dans la soirée, il y a encombrement dans la salle réservée au public.

Il serait aisé, en aménageant un nouveau guichet pour les moments de presse, de donner satisfaction aux personnes qui perdent leur temps à attendre.

Cette mesure n'aurait d'ailleurs pour conséquence que de détourner pour quelques instants seulement un des employés de la tâche qui lui est assignée. En d'autres termes, le service général de l'hôtel des postes n'aurait pas à souffrir d'une innovation dont le besoin se fait sentir.

Nous sommes heureux de voir ainsi approuvé, l'idée émise par nous, dans notre dernier numéro.

Nos compatriotes

Notre compatriote, M. Girma, receveur de l'enregistrement de 4^e classe de Caussade (Tart-et-Garonne), est nommé à Moncoutant (Deux-Sèvres), receveur de 3^e classe.

* *

Notre compatriote M. Cangardel, substitut à Saint-Flour, est nommé substitut à Montpellier.

Nos compatriotes au Salon

M. Georges Delpérier, neveu d'un de nos confrères, ancien élève de l'École des arts décoratifs, a présenté au Salon des Champs-Élysées un groupe en cire qui a été admis, c'est la *Sirène blessée*.

C'est la quatrième fois que le nom de ce jeune artiste figure sur le catalogue du Salon des Champs-Élysées.

Il y a quelques années, M. G. Delpérier est venu à Cahors, où, pendant son séjour, il a exécuté quelques travaux remarquables, parmi lesquels le buste du fondateur de la Société des Études, M. Malinowski ; M. et Mme D. ; M. et Mme R. ; Un marchand de journaux, etc.

Le lundi de Pâques

Comme les années précédentes, nos concitoyens ont profité de la journée, pourtant maussade, du lundi de Pâques pour se rendre dans les maisons de campagne qui entourent la ville, et manger la coque traditionnelle.

La pluie malencontreuse qui est tombée une partie de la soirée n'a nullement nui à la gaieté de tous.

Le retour seulement a été déagréable !

Par la fenêtre

Lundi dernier, pendant que le mari, qui exerce la profession de pédicure, vendait à la foire de Cabrerets pour la somme de 26 francs d'un onguent infaillible pour guérir les cors aux pieds, sa femme fêtait à Cahors par de copieuses libations, le lundi de Pâques.

Ce ménage irrégulier et étranger à notre ville avait loué une chambre à l'auberge Soulayrès, dite auberge de Douelle.

À l'arrivée du mari, qui se mit à compter sa recette devant sa femme, celle-ci voulut en prendre une partie, d'où violente discussion à la suite de laquelle la femme remontait dans la chambre qu'elle occupait à l'auberge et se jetait par la fenêtre.

Heureusement, une treille située au-dessous retenait la femme dans sa chute et l'empêchait de se faire des blessures graves.

Retirée de sa position quelque peu gênante, la femme s'est réconciliée avec son mari.

Arrestation

La police de notre ville a mis en état d'arrestation le nommé Milton, âgé de 14 ans,

natif de Saumur, pour vol d'une somme de 12 fr. au bureau de police.

Cet enfant qui était hébergé à la police depuis 3 jours, en attendant son transfert à Saumur, a soustrait les 12 fr. en question sur le bureau du poste et se rendit à la gare où il fut arrêté au moment où il se disposait à partir pour Limoges.

Voilà un enfant qui a d'excellentes dispositions.

Foire du 17 avril

La foire du 17 avril a été peu importante, les cours des bestiaux et des denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, amenés 150, vendus 90, de 33 à 36 fr. les 50 kil. — Attelages, de 400 à 1,000 fr. la paire.

Porcs gras, de 25 à 27 fr. les 50 kil., les jeunes de 18 à 35 fr. la paire, suivant grosseur.

Moutons gras, 0 60 à 0 65 le kil.

Agneaux, 0 70 à 0 75 le kil.

Blé, 300 hectolitres en vente, vendus 275, prix moyen 18,50 l'hect.

Mais, en vente 250 hectolitres, vendus 225, prix moyen 10 fr. l'hect.

Volailles grasses, 0 70 à 0,75 le 1/2 kil.

Lapins, 0,40 le 1/2 kil.

Oufs, 0,40 à 0,45 la douzaine.

Aucun accident à signaler.

Théâtre de Cahors

Vendredi prochain, 23 avril, la troupe Jules Rivey donnera dans notre théâtre une représentation de *Gavaut, Minard et Cie*, comédie-bouffe en 3 actes, de M. Edmond Gondinet.

Le spectacle sera terminé par *Le Cabinet Piperlin*, comédie burlesque en 3 actes, de MM. Raymond et Burani.

Malade

Lundi matin un soldat du 7^e d'infanterie, qui rentrait de permission, s'est affaissé dans la cour de la gare. Le médecin-major du régiment, immédiatement prévenu, s'est transporté sur les lieux et a ordonné le transfert du malade à l'hôpital.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 17 au 21 avril 1897

Naissances

Fournié, Laurence-Marie-Suzanne, boulevard Gambetta, 71.

Lizot, Rolande, rue Labarre.

Publications de Mariages

Puech, Charles-Paul, vérificateur des tabacs, et Cure, Marie-Jeanne-Louise, sans profession.

Vincent, Pierre, cultivateur, et Bricard, Louise, servante.

Roques, Louis, cultivateur, et Miquel, Irma-Rose-Clotilde, sans profession.

Carrière, Antoine Constantin, commis des postes, et Gazzi, Marie-Marguerite-Eugénie, sans profession.

Mariages

Vergnes, Jean-Baptiste, répétiteur général au Lycée Gambetta, et Arbouys, Félicie, tailleur en robes.

Dols, Pierre-François-Marie-Joseph, aspirant au notariat et Dardenne, Marie-Louise-Marguerite, sans profession.

Mendailles, Georges-Jean, docteur en médecine, et Couderc, Marie-Louise, sans profession.

Décès

Valette, Marie, épouse Laucou, 52 ans, sans profession, à Cabessut-Haut.

Planacassagne, Marie, veuve Méja, 78 ans, sans profession, quai Ségur-d'Aguesseau.

Boisset, Antoine-Louis, cocher, 62 ans, rue du Portail des Augustins.

Puy-L'Evêque. — Concours de greffage

Le Comité agricole du canton de Puy-L'Evêque a organisé un concours de greffage de vignes, qui aura lieu le 24 avril dans les propriétés de M. Combes, à Vire.

Des diplômes et des récompenses seront distribués aux lauréats. On trouvera sur les lieux les appareils nécessaires au greffage.

Les personnes désireuses de prendre part à ce concours sont priées de se faire inscrire avant le 20 avril chez M. Vayssières, directeur de l'école primaire de Puy L'Evêque.

Gourdon. — Adjudication

L'adjudication de la ligne de Gourdon à Carsac aura lieu le 6 mai prochain à la préfecture, à Cahors.

Voici l'estimation des travaux à exécuter :

Terrassements et travaux accessoires,

461,624 fr. 43 ; chaussées et pavage, 37,153 fr. 79 ; ouvrages d'art, 321,165 fr. 84. Total : 819 944 fr. 60. Somme à valoir : 110,055 fr. 94. Total général, 930,000 fr. Le montant du cautionnement provisoire est de 15,000 fr.

Le cautionnement définitif est de 30.000 francs.

Pour prendre connaissance des pièces, s'adresser à la préfecture du Lot (3^e division), tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, de 9 heures du matin à midi, et de 2 à 5 heures du soir, ou dans les bureaux de M. Boulzaguet, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Brive (Corrèze), rue Louis Lestrade, 20, de 8 heures à 11 heures du matin, et de 1 heure à 5 heures du soir.

Gourdon. — Enterré vivant.

Le samedi 10 avril, raconte le *Télégramme*, un sieur Auzier, âgé d'environ 60 ans, cultivateur à Rouffilhac, se trouvant à Gourdon, au café tenu par M. Grangier, place du Roc, fut pris d'une indisposition générale, qu'on ne pouvait attribuer à la boisson, car Auzier, naturellement sobre, n'avait pris qu'un simple café.

— On crut lui relever l'estomac en lui donnant un verre de coing ; puis comme il ne se remettait pas, on fit appeler le docteur Fontanilles, qui après avoir constaté que ce malheureux venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, conseilla de l'emporter chez lui à Rouffilhac, où il promit d'aller le voir le lendemain.

Mais le lendemain dimanche, on fit dire à M. Fontanilles qu'il n'avait pas à se déranger, Auzier étant mort le matin, à neuf heures.

Le lundi, après avoir laissé s'écouler et au-delà des vingt-quatre heures réglementaires, on procéda à l'inhumation.

La cérémonie religieuse terminée, le prêtre s'était retiré avec le cortège.

Le fossoyeur était occupé à refermer la fosse, lorsqu'il crut entendre un bruit sourd, anormal, qu'il crut d'abord venir de loin et qui ressemblait à celui d'une hache coupant du bois ; mais, presque aussitôt, il entendit plus distinctement et il eut la certitude que les coups portaient du cercueil sur lequel il ramenait la terre.

Profondément troublé, il court appeler des personnes qui travaillaient dans un champ voisin. Elles arrivent, on déterre le cercueil, on l'ouvre et, après s'être assuré que le malheureux ne respire plus, on a la douleur de constater que les bras du défunt n'avaient plus la même position qu'on leur avait donnée en l'ensevelissant.

Cet événement produit une vive émotion dans la contrée.

Figeac. — Tribunal correctionnel

Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

— Ardiguët, vagabondage, huit jours de prison.

— Souillac, de Saint-Jean Lespinasse, délit de chasse, 50 francs d'amende.

— Donadiou et Marie Calles, contravention à la loi sur les enfants en bas âge, 10 francs d'amende.

— Couzy, de Molières, mutilation d'arbres, relaxé sans dépens.

— Poujade, de Saint-Bressou, destruction d'arbres. (L'affaire est mise en délibéré.)

— Lacombe, de Bagnac, coups et blessures, 50 francs d'amende (loi Bérenger).

— Poncie, de Saint-Médard-de-Presque, coups et blessures, deux mois de prison (loi Bérenger).

Montvalent. — Suicide

Le 15 avril, le nommé Pierre Laboudie, cultivateur à Montvalent, s'est donné la mort au moyen d'un fusil. On pense qu'il a été poussé à cette extrémité par des chagrins de famille.

Salviac. — Contrebande d'allumettes

La nommée Augustine Dassac, âgée de 63 ans, demeurant à Salviac, a été arrêtée et écrouée à la maison d'arrêt de Gourdon, pour vente d'allumettes de contrebande.

Lanzac. — Tentative de viol

Une plainte pour tentative de viol a été portée par la femme D..., de Lanzac, contre le nommé B. H..., de Loupiac.

Une enquête est ouverte.

Montfaucon. — Mort accidentelle

A la Bouyssonade, commune de Montfaucon, Mademoiselle Doumer, âgée de 58 ans, a été trouvée morte dans son jardin.

On suppose qu'au moment où elle voulait puiser de l'eau dans une mare, elle a été frappée par une attaque d'apoplexie et qu'elle est tombée dans la mare.

Un médecin, et son frère, pharmacien à Labastide-Murat, furent appelés aussitôt, mais leurs soins furent inutiles.

Carayac. — L'influenza

L'influenza a fait son apparition à Carayac. Plusieurs personnes en sont atteintes.

Les **JOCKEY-CLUB** Hors-d'œuvre exquis et les autres conserves de la Maison **Arsène Saupiquet de Nantes** se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

Choses et autres

Soins à la basse-cour

La propreté est une condition sine qua non de prospérité pour la basse-cour.

Deux fois par an, en avril et en septembre, on lavera le poulailler tout entier : murs, plafond, sol, au moyen de la solution suivante : chaux vive éteinte dans eau bouillante, à laquelle on ajoute, en remuant bien, un peu d'acide phénique.

Tous les juchoirs doivent être lavés, chaque quinzaine, au moyen de la même solution, et aussi toutes les planchettes et échelles que peut contenir le poulailler.

Les nids des ponduses seront nettoyés une fois par mois, la paille ou le foin qui les garnit sera renouvelé et saupoudré d'un peu de soufre.

Chaque semaine on balayera le sol du poulailler, puis on le recouvrira de cendres ou de terre bien sèche passée au crible ; de rameaux de sapin au printemps ; d'un tapis de mousse sèche ou d'étoupe de tourbe en hiver.

La propreté éloigne la vermine, qui tourmente tant les volailles mal tenues. — Les œufs pondus dans des nids souillés y contractent un fort mauvais goût.

Il est très nécessaire que le poulailler soit en bon état de solidité pour que les bêtes dangereuses n'y puissent pénétrer. On fera soigneusement boucher tous les trous qui se produiraient dans les murs.

L'humidité est tout autant à redouter dans le poulailler, et il faut encore y prendre garde au froid. Si, en le construisant, on pouvait le voûter, il serait plus chaud en hiver, plus frais en été, et cela serait excellent pour la santé des volailles et leur fécondité.

La basse-cour, dont le sol est recouvert de gravier ou de cendres de charbon de terre, sera ratissée chaque jour.

L'abreuvoir des volailles, que ce soit l'un des ustensiles perfectionnés inventés par l'industrie, ou la simple écuelle de bois, le plat de terre creux, l'augette de zinc, sera lavé chaque matin et l'eau remplacée bien entendu : fraîche en été, chaude en hiver.

L'abreuvoir doit être abrité de la pluie et du soleil sous un petit auvent ; il est bon de la placer au-dessus du sol pour que l'eau ne soit pas souillée, mais pas assez haut pour en rendre l'accès difficile aux volatiles. Mieux vaut leur donner toutes leurs aises, pour qu'ils ne s'abstiennent pas de boire.

Traitement des prairies inondées

Beaucoup de prairies basses ou situées dans des conditions exceptionnelles, sur le bord des cours d'eau où les pluies ont amené une crue toujours préjudiciable pour les terrains avoisinants, n'ont pu recevoir cet hiver aucun traitement.

Cette situation est d'autant plus désavantageuse pour les riverains, que souvent les eaux qui envahissent leurs prairies amènent des débris organiques de toutes sortes qui se déposent et dont la décomposition ne peut avoir lieu par suite de l'excès d'humidité.

Certaines plantes de la prairie, légumineuses ou graminées, se trouvant dans des conditions tout à fait défavorables et ne pouvant supporter l'immersion, périssent, et leurs débris, mêlés à ceux apportés par les eaux d'invasion, forment une couche organique de réaction acide et dont les mauvais effets sont bien connus.

Il est de toute importance de hâter la décomposition de cette couche végétale qui, non seulement nuit à la croissance du fourrage, mais occasionne chez le bétail un dégoût complet de la pâture.

Certains praticiens ont conseillé l'emploi de la chaux qui, neutralisant l'acidité de la couche superficielle, interviendra favorablement dans ces cas, mais il sera préférable

de la remplacer par les scories de déphosphoration, à la dose de 1.000 à 1.500 kilog., à l'hectare qui, outre l'apport en chaux dont elles renferment la moitié de leurs poids donneront aux produits très abondants, que l'on récoltera, une haute valeur nutritive par l'acide phosphorique dont une notable proportion sera passée dans les fourrages récoltés, cet acide étant immédiatement assimilable et de plus, un des éléments indispensables à la végétation.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler l'action des scories Thomas sur la nature des plantes qui peuplent les prairies ; elles y font une véritable sélection, surtout utile à un moment où le sol est en partie libéré par suite de la disparition de nombre de plantes fourragères et dans tous les cas, les cultivateurs n'auront qu'à se féliciter de leur emploi.

Jean MICHEL, Ingénieur agronome.

Le "JOURNAL DU LOT" est mis en vente :

Au bureau de tabac de M. Chavaroche, en face la Mairie ;

Au kiosque de M. Herblin, vendeur de journaux, place d'Armes.

La grossesse est souvent accompagnée de crampes d'estomac, de vomissements avec intolérance des aliments les plus simples. Le *Vin de Peptone de Chapoteaut*, aliment de premier ordre, qui soutient les forces, fait disparaître ces accidents.

AUX AMATEURS DE L'AFFICHE

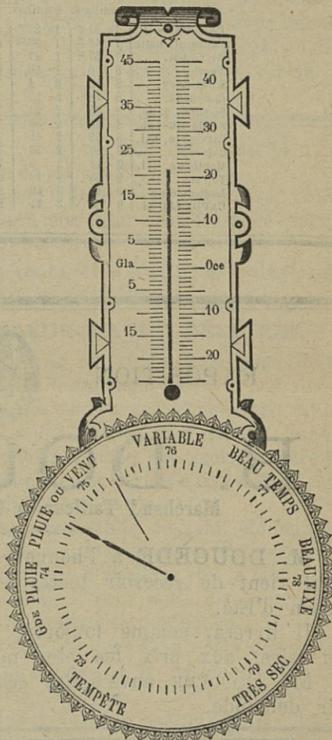
Le succès remporté par *l'Eclair* avec son concours d'affiches décide notre confrère à donner satisfaction aux amateurs de l'affiche qui sollicitent la publication d'un ouvrage, souvenir d'une manifestation artistique d'un genre nouveau.

Ce magnifique ouvrage de luxe comprendra douze livraisons donnant la reproduction en réduction et en couleurs des cent meilleures maquettes choisies parmi celles des 547 concurrents. Chaque livraison, dont la première paraît aujourd'hui, contiendra huit reproductions tirées avec les procédés de la maison Buiette et sera vendue net deux francs.

Ce même sujet, *affiche pour l'ECLAIR*, traité de cent manières différentes, sera pour les acheteurs une collection très précieuse et unique en son genre, au point de vue documentaire.

Rappelons que notre confrère met aussi en vente, au prix de 10 francs l'exemplaire, cinq cents affiches, grandeur d'exécution, numérotées et tirées sur papier de luxe, des premier et second prix du concours. — Ces affiches seront les seules pouvant être vendues.

On peut se procurer la première livraison des reproductions, ou souscrire à l'ouvrage complet chez tous les grands libraires de la ville ou à *l'Eclair*, 10, faubourg Montmartre, Paris.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 12,3
Id. maxima de la veille : 19,8
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1896)

De Paris à Toulouse

	17	5	21 (1)	35	1125-1131
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e classe	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS..... départ.	3 ^h 10 ^s .	10 ^h 35 ^m .	7 ^h 50 ^s .	11 15 ^s .	—
BRIVE..... arrivée.	6 40 ^m .	6 34 ^m .	5 11 ^m .	—	7 ^h 6 ^m soir
BRIVE..... départ.	6 50 ^m .	7 1 ^m .	5 23 ^m .	—	7 37 ^m matin
Gignac-Cressensac.....	7 27	—	—	1 10 ^m .	7 43
SOULLAC..... arrivée.	7 47	7 37	5 59	2 7	8 3
SOULLAC..... départ.	7 54	7 38	6 »	2 12	8 18
CAZOULÈS..... arrivée.	8 1	—	—	2 19	8 25
CAZOULÈS..... départ.	8 2	—	—	2 21	8 26
Lamothe-Fénelon.....	8 17	—	—	2 36	8 41
Nozac.....	8 27	—	—	2 46	8 51
GOURDON.....	8 40	8 3	6 24	3 »	9 5
Saint-Clair.....	8 50	—	—	3 10	9 15
Dégagnac.....	9 2	—	—	3 22	9 27
Thédirac-Peyrilles.....	9 13	—	—	3 32	9 38
Saint-Denis-Catus.....	9 24	—	—	3 44	9 49
Espère.....	9 33	—	—	3 53	9 58
CAHORS..... arrivée.	9 45	8 39	7 »	4 5	10 10 ^m soir
CAHORS..... départ.	Exp. 9 59	8 45	7 10	4 14	7 25 ^m matin
Sept-Ponts.....	10 9	—	—	4 25	7 37 ^m matin
Cieurac.....	10 23	—	—	4 40	7 54 ^m matin
Lalbenque.....	10 30	—	—	4 48	8 3
Caussade.....	11 3	9 23	7 47	5 23	8 40
MONTAUBAN..... arrivée.	11 37	9 47	8 10	6 3	9 22
MONTAUBAN..... départ.	11 h. 52 midi 2	10 »	8 18	6 20	—
TOULOUSE..... arrivée.	11 h. 39 midi 14 ^s	10 39 ^s .	8 59 ^m .	7 43 ^m soir	—

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50. prend des voyageurs de 2^e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 2^e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà. Outre le train 21, il part de PARIS, un RAPIDE à 9 h. 5 du soir qui correspond, à LIMOGES, avec le train 21.

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^e classe	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE..... départ.	2 ^h 43 ^m .	3 15 ^m .	8 ^h »	—	9 ^h 40 ^m .	6 ^h mat
MONTAUBAN..... arrivée.	3 30	4 24	8 43	—	10 47	7 7 ^m matin
MONTAUBAN..... départ.	3 37	4 33	8 54	—	10 52	7 30 ^m matin
Caussade.....	4 3	5 14	9 16	—	11 33	8 11
Lalbenque.....	—	5 53	—	—	—	8 50
Cieurac.....	—	6 2	—	—	—	8 59
Sept-Ponts.....	—	6 14	—	—	—	9 11
CAHORS..... arrivée.	4 38	6 22	9 51	—	—	9 19
CAHORS..... départ.	4 48	6 38	9 57	6 14 ^m .	—	9 30
Espère.....	—	6 52	—	6 14 ^m .	—	9 42
Saint-Denis-Catus.....	—	7 6	—	6 27	—	9 55
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 19	—	6 42	—	10 8
Dégagnac.....	—	7 28	—	6 51	—	10 17
Saint-Clair.....	—	7 38	—	7 »	—	10 26
GOURDON.....	5 30	7 53	10 37	7 17	—	10 40
Nozac.....	—	8 2	—	7 26	—	10 49
Lamothe-Fénelon.....	—	8 11	—	7 36	—	10 58
CAZOULÈS..... arrivée.	—	8 23	—	7 48	—	11 10
CAZOULÈS..... départ.	—	8 24	—	7 49	—	11 11
SOULLAC..... arrivée.	5 51	8 31	10 58	7 57	—	11 18
SOULLAC..... départ.	5 55	8 36	10 59	8 4	—	11 22
Gignac-Cressensac.....	—	9 6	—	8 36	—	11 51
BRIVE..... arrivée.	6 31	9 40 ^s .	11 35	9 11 ^m .	—	12 23
BRIVE..... départ.	7 »	—	11 44	—	—	12 40
PARIS..... arrivée.	4 37 ^m mat	—	8 40 ^m .	—	—	11 23 ^m mat

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 20	12 ^h 50	6 ^h 30
Mercuès.....	6 43	1 4	6 44
Arrêt Douelle	6 47	—	6 48
Parnac.....	6 54	1 15	6 56
Luzech.....	7 »	1 22	7 2
Castelfranc.....	7 13	1 35	7 45
Arrêt Prayssac	7 16	»	7 48
Puy-l'Évêque.....	7 25	1 46	7 28
Duravel.....	7 32	1 54	7 35
Soturac-Touzac	7 40	2 3	7 43
Fumel.....	7 49	2 13	7 54
LIBOS. — A.	7 55	2 19	8 »
BORDEAUX.....	3 51	8 11 m	4 34
PARIS. — Ar.	11 36 ^m	4 37	10 51 ^m

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50 ^s .	11 ^h »	7 ^h 38 ^m
BORDEAUX.....	» »	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 1	9 10
Fumel.....	8 35	3 7	9 16
Soturac-Touzac	8 43	3 19	9 26
Duravel.....	8 52	3 28	9 35
Puy-l'Évêque.....	8 59	3 37	9 40
Arrêt Prayssac	9 6	»	9 47
Castelfranc.....	9 12	3 51	9 53
Luzech.....	9 22	4 4	10 3
Parnac.....	9 31	4 14	10 11
Arrêt Douelle	9 38	»	10 16
Mercuès.....	9 41	4 25	10 21
CAHORS. — A.	9 53	4 39	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 37	1 ^h 27 ^m	6 ^h 27 ^m
Cabessut, halte	7 46	1 36 ^m	6 36 ^m
Arcambal.....	7 57	1 47	6 46
Vers.....	8 6	1 56	6 54
Saint-Géry.....	8 15	2 4	7 2
Conduché.....	8 28	2 17	7 14
St-Cirg, halte	8 35	2 24	7 20
St-Martin-Lab.	8 46	2 33	7 28
Calvignac, halte	8 53	2 41	7 35
Cajarc.....	9 7	2 55	7 47
Montbrun, hal.	9 18	3 6	7 57
Toirac.....	9 28	3 16	8 6
Lamadelleine.....	9 41	3 29	8 18
CAPDENAC. A.	9 53	3 41	8 30

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 43	1 ^h 10 ^m	5 ^h 19 ^m
Lamadelleine.....	7 53	1 19 ^m	5 28 ^m
Toirac.....	8 6	1 34	5 43
Montbrun, hal.	8 14	1 43	5 52
Cajarc.....	8 26	1 55	6 3
Calvignac, hal.	8 36	2 6	6 14
St-Martin-Lab.	8 46	2 14	6 24
St-Cirg, halte	8 54	2 23	6 34
Conduché.....	9 »	2 30	6 41
Saint-Géry.....	9 17	2 45	6 56
Vers.....	9 22	2 51	7 2
Arcambal.....	9 30	3 0	7 11
Cabessut, halte	9 40	3 11	7 22
CAHORS. — A.	9 48	3 19	7 34

Bibliographie

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
au capital de 700.000 francs
Siège social : rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE
SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. L. Hébert, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

JOURNAL DES DEMOISELLES, 14, rue Drouot, Paris.

1^{re} édition, bi-mensuelle, couverture chamois, paraissant le 1^{er} et le 15. Un an : Paris, 12 fr. ; Départements, 14 fr. ; Union postale, 17 fr.

Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées, leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs, leur enseigner à faire — riches ou pauvres — le bonheur de leur maison, orner leur esprit, développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage, tel est le but que se propose le

« Journal des Demoiselles ». Soixante-quatre années d'un succès toujours croissant l'autorisent à croire qu'il ne s'en est jamais écarté.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles : œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

Elle donne chaque mois : 1^o 48 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, bibliographie, revue musicale, etc. Et un album de 8 pages in-4° : Modes, broderies et autres petits travaux avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins. 3^o Une feuille de patrons, grandeur naturelle, ou des patrons découpés. 4^o Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an. 5^o Un modèle de tapisseries ou une planche de petits travaux en couleurs.

Les autres annexes pour 1897 seront : Travaux variés sur étoffe : Pochette en tissu broché, vide-poche en drap feutré, tapisseries coloriées, ornements d'église, étole, bourse, nappe d'autel, etc., musiques, motifs d'aquarelles, cartonnages divers, abat-jour, gravures d'art, calendriers, menus, tapisseries patines, alphabets, chiffres enlacés.

On s'abonne pour un an à partir du 1^{er} de chaque mois. Envoyer un mandat-poste à l'ordre du directeur du journal, 14, rue Drouot.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

LA POUPEE MODELE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-cinquième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles ; pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 17 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée. — Surprises de toute sorte. — Musique.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

ORFÈVRE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris
56, Rue de Bondy

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

Envoi franco du Catalogue

Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils, 26, Bd Gambetta



MAISON DE CONFIANCE
POUR
LA POSE DES DENTS
Le Redressement
à toutes les Opérations relatives
à L'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORRÈZE)
Nota. — MAUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.